

DÉPARTEMENT
SEINE - MARITIME
CANTON
EU
COMMUNE
EU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 2025/567/AR/8.3

Le Maire de la Commune de EU,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-2 et L.2213-1,
Vu le Code de la Route,
Vu le Code de la Voirie Routière,
Vu les arrêtés municipaux en vigueur,
Considérant l'organisation de la **Journée Nationale d'Hommage « Aux Morts pour la France » de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de la Tunisie, le Vendredi 5 décembre 2025.**
Considérant que dans l'intérêt général, il appartient au Maire de prendre toutes mesures de Police, afin d'éviter et de prévenir tous accidents et d'assurer la sécurité publique.

ARRETE

Article 1er : Du Jeudi 4 décembre 2025– 20h00 au Vendredi 5 décembre 2025 – 13h00

Le stationnement sera interdit :

- sur le Parking de la Place du Général de Gaulle face au magasin THEODORE.
- sur le parking devant l'entrée du Pavillon Michelet, place du Champ de Mars
- sur le parking le long du Pavillon Michelet, rue des Déportés
- sur deux places de stationnement rue Georges Clémenceau, face à la Stèle du Souvenir.

Article 2 : Le Vendredi 5 décembre 2025 de 10h30 à 11h30, la circulation sera perturbée :

- Rue de Normandie
- Boulevard Victor Hugo, entre la rue Henri Dunant et la Place du Général de Gaulle.
- Les automobilistes empruntant le rond-point de la Place du Général de Gaulle se conformeront à la signalisation en place.
- Rue Rollon
- Rue Georges Clémenceau, de la rue Sainte Anne à la place du 8 Mai 1945.

Article 3: Ces prescriptions seront portées à la connaissance des usagers par la pose de panneaux réglementaires.

Article 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, la Police Municipale et la Directrice Générale des Services de la Mairie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Eu, le quatre novembre deux mil vingt-cinq.

M. Michel BARBIER
Le Maire de la Ville d'Eu



Mairie d'EU
Tél : 02.35.86.44.00
Mail : news@ville-eu.fr

